

Communiqué de presse
18 novembre 2025

Eaux pluviales : la Charte Qualité de l'Astee intégrée à l'obtention d'un Aqua Prêt de la Banque des Territoires

Depuis cette année, la Charte Qualité nationale des ouvrages et aménagements de gestion durable et intégrée des eaux pluviales, conçue par l'Astee, est associée aux Aqua Prêts de la Banque des Territoires. Tout bénéficiaire d'un Aqua Prêt lié à la gestion des eaux pluviales s'engagera à respecter cette charte. L'objectif est ainsi de concevoir et réaliser des infrastructures pérennes et adaptées au changement climatique.

Gérer les eaux pluviales durablement, au plus près de leur point de chute, est une priorité pour les maîtrises d'ouvrages publiques et privées. Face au changement climatique qui induit un changement de fréquence et d'intensité des pluies, cette nouvelle philosophie pour l'aménagement des territoires permet de mieux prévenir les sécheresses et inondations, tout en considérant l'eau pluviale comme une ressource. Celle-ci poursuit en effet son cycle : elle hydrate les sols, préserve la biodiversité locale et rafraîchit les espaces (notamment urbains), entre autres bénéfices.

Afin d'aider l'ensemble des acteurs, parties prenantes des projets de création, de reconstruction ou de renouvellement des ouvrages et/ou d'aménagements des eaux pluviales, l'Astee a publié en 2024 une charte qualité recensant méthodes et bonnes pratiques pour faire émerger des infrastructures fonctionnelles, faciles à exploiter et intégrées. De la définition du projet jusqu'à la gestion patrimoniale de l'ouvrage et/ou de l'aménagement, cette charte a ainsi valeur d'engagement pour les 36 signataires.

« *Cette charte établit clairement les règles techniques et juridiques qui guident la conception et la réalisation des ouvrages et aménagements, en favorisant une approche intégrée et multi acteurs garantissant ainsi une bonne gestion patrimoniale* » précisent Anne-Laure MAKINSKY, directrice générale de l'Astee, et Didier MOERS, animateur du Groupe de Travail Chartes Qualité de l'Astee.



Anne-Laure Makinsky (Astee), Solène Le Fur et Kosta Kastrinidis (Banque des Territoires) signent la Charte Qualité « Eaux Pluviales » lors du Salon des Maires, le 18 novembre 2025

Renforcer les attendus des dossiers de demandes d'Aqua Prêts

Parmi ses premiers soutiens, la Banque des Territoires a décidé en avril 2025 d'aller plus loin et de demander à tout bénéficiaire d'un Aqua Prêt « pluvial » et « GEMAPI/Pluvial » de s'engager à respecter cette charte. Cette dernière catégorie étant dédiée à la prévention du risque inondation. Concrètement, cela signifie que pour tout Aqua Prêt « pluvial » et « GEMAPI/Pluvial », la maîtrise d'ouvrage ou l'aménageur s'engage à respecter les conditions élaborées par la charte qualité eaux pluviales de l'Astee. Et, par conséquent, de mettre en œuvre une démarche de gestion durable et intégrée des eaux pluviales sur son territoire.

« La Banque des Territoires soutient depuis 2019 les initiatives de l'Astee contribuant au développement des bonnes pratiques en matière de gestion durable des eaux pluviales, des réseaux d'assainissement et d'eau potable. L'intégration de cette nouvelle charte, dédiée à la qualité des projets de gestion durable des eaux pluviales, aux Aqua Prêts est une garantie essentielle pour s'assurer de la durabilité des projets dans nos territoires » déclarent Kosta KASTRINIDIS, directeur des prêts, et Solène LE FUR, directrice du programme eau, de la Banque des Territoires.

Lire la Charte Qualité : [en ligne](#).
En savoir plus sur les Aqua Prêts : [en ligne](#).

Contacts presse :

Julien Marié | Tél : 06 64 99 56 79 | email : julien@instinctcom.fr

Audrey Collet | Tél : 06 27 17 07 81 | email : audrey.collet@astee.org

Aurélie Imbert | Tél : 06 77 56 38 82 | email : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

A propos de l'Astee

Depuis 120 ans, l'Astee est l'association technique et scientifique de référence dans le domaine de l'eau et des déchets en France. Plus de 4000 membres, regroupés en 12 sections territoriales, la composent et travaillent ensemble sous le prisme du consensus pour accompagner et conseiller les pouvoirs publics. L'Astee a pour but de contribuer à l'élaboration et/ou l'amélioration des références scientifiques et techniques et à leur mise en œuvre dans les domaines de l'eau et des déchets. Enfin, l'Astee édite depuis 1906 la revue Techniques, Sciences, Méthodes (TSM) dont l'audience couvre une large partie des domaines de l'eau et de l'environnement.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in